

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

**Procès-verbal des délibérations de la séance régulière du conseil municipal de Val-Joli, tenue en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 7 mars 2016 à 20h00 sous la présidence du maire, Monsieur Rolland Camiré.**

Sont également présents, les membres du conseil, Messieurs Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron, Raymond Côté, Stéphane Robidas et madame Josiane Perron

Madame Julie Brousseau, la directrice générale est aussi présente.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal tel que prévu au point 2 de l'ordre du jour.

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée s'est ouverte à 20h00.

**2016-03-020 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Constatation de régularité et de quorum**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour \***
- 4. Approbation des procès-verbaux**
  - 4.1. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 8 février 2016 \*
- 5. 1ere période de question du public**
- 6. Correspondance \***
  - 6.1. MAMOT Réception des déclarations d'intérêts pécuniaires
  - 6.2. Ville de Windsor Adoption du Plan de mise en œuvre Schéma couverture de risque
  - 6.3. Cour municipale Remise annuelle – Janvier à Déc. 2015 et remise de Janvier 2016
  - 6.4. MRC Val-St-François Avis public Règlement no 2015-03 Rémunération des membres
  - 6.5. Congrès FQM Nouveau mode de réservation de chambres
  - 6.6. MMQ Ristourne 2015 de 1 202\$ pour Val-Joli
- 7. Finance**
  - 7.1. Autorisation des comptes \*
- 8. Règlementation**
  - 8.1. Règlement 2016-01 Règlement général uniformisée de la municipalité de Val-Joli \*
  - 8.2. Règlement 2016-02 Règlement de coût pour les licences et permis du règ 2016-01 \*
- 9. Administration (s/o)**
- 10. Loisirs**
  - 10.1. Entente concernant le lot 3 678 120 entre Hydro-Québec et la municipalité de Val-Joli \*
- 11. Urbanisme**
  - 11.1. Rapport du mois de février de l'Officière en bâtiment, environnement et agraire
  - 11.2. Journée de formation sur l'eau pour l'inspectrice – 23 mars à Victoriaville \*
  - 11.3. Demande de CPTAQ lot 3 677 787, Route 143 \*
  - 11.4. Demande changement d'usage lot 3 677 787, Route 143 \*
  - 11.5. Demande de CPTAQ lot 5 685 234, Rang 10 \*
  - 11.6. Demande d'accroissement pour exploitation agricole, Route 249 \*
  - 11.7. Demande de changement d'usage activités industrielles artisanales, Village \*
- 12. Voirie**
  - 12.1. Adjudication - Achat d'huiles \*
  - 12.2. Adjudication - Achat d'asphalte froid en sac \*
  - 12.3. Subvention pour le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) 2016-2017 de 11 000\$ - Liste des travaux à effectuer \*
  - 12.4. Subvention pour le programme d'amélioration du réseau routier local (PAERRL)
  - 12.5. MTQ – PAARRM Réception d'un versement de 16 000\$ pour 2014-2016
  - 12.6. Octroi de contrat pour plans et devis à Groupe WSP pour la partie centrale du Rang 10 \*
- 13. Affaires nouvelles et suivi**

- 13.1. Autobus Carignan – Demande de lettre pour le renouvellement de permis par abonnement pour le transport en commun \*
- 13.2. École le Tournesol – Demande de commandite pour le gala Tournesol d'or \*
- 13.3. Demande de commandite – Exposition de Richmond \*
- 13.4. COGECO – Suivi du dossier du Rang 12 et 1er versement \*
- 13.5. Société canadienne du cancer – Avril le mois de la jonquille \*
- 13.6. Croix de chemin du Rang 10 \*

#### **14. Rapport des Comités**

- 14.1. Régie Incendie
- 14.2. Loisirs
- 14.3. Environnement
- 14.4. Trans-Appel
- 14.5. Urbanisme
- 14.6. Maire

#### **15. 2e période de question du public**

#### **16. Levée de l'assemblée**

### **2016-03-021 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1er FÉVRIER 2016**

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance régulière du 1er février 2016 soit adopté tel que présenté en modifiant un P pour un X dans le tableau des comités du conseil, à la ligne du comité Trans-Appel.

#### **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Plusieurs citoyens étaient présents et certains ont discutés des points suivants :

M. Laurent Tremblay

- S'informe de l'orientation que souhaite prendre les membres du conseil sur le point 11.6 dans la demande d'accroissement pour exploitation agricole sur la Route 249.

M. Étienne Cardinal

- Demande un suivi sur le dossier des quads et à ce que la résolution soit annulée ou du moins reconduite dans les prochaines années avec une date de fin concernant les droits de passage.

#### **CORRESPONDANCE**

La correspondance a été déposée à la table du conseil et étudiée par les membres du conseil qui ont demandé les suivis nécessaires.

Le dépôt de la correspondance aux archives tel que souhaité par le conseil est proposé par le conseiller Sylvain Côté.

#### **7. FINANCE**

### **2016-03-022 ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER**

Attendu que la directrice générale a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsable de leurs vérifications;

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron et appuyée par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers

présents que les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise à chaque membre du conseil soient acceptés et/ou payés tel que présenté.

## SALAIRES

Les chèques de salaires pour la période du 1<sup>er</sup> au 29 février 2016 représentent un total brut de 13 559,72\$.

## INCOMPRESSIBLES DU MOIS DE FÉVRIER 2016

*Chèques émis ( du 3 février 2016 au 29 février 2016 )*

*Sommaire par Date*

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Montant
201600102 (C)	5323		2016-02-04	8	CARRA	423,83 \$
201600103 (C)			2016-02-04	745	FIDUCIE DESJARDINS	1 271,34 \$
201600104 (C)			2016-02-04	67	MINISTRE DU REVENU	4 371,93 \$
201600105 (C)			2016-02-04	68	RECEVEUR GENERAL	1 737,01 \$
201600106 (C)			2016-02-18	723	AXION	91,87 \$
201600107 (C)			2016-02-18	964	TELUS	93,82 \$
201600108 (C)			2016-02-25	4	Bell Canada	175,41 \$
201600109 (C)			2016-02-25	28	HYDRO-QUEBEC	164,18 \$
201600110 (C)			2016-02-25	28	HYDRO-QUEBEC	1 083,03 \$
201600111 (C)			2016-02-25	494	VISA DESJARDINS	136,61 \$
201600112 (C)	5324		2016-02-25	894	PITNEY BOWES	626,45 \$
201600113 (C)			2016-02-25	28	HYDRO-QUEBEC	710,23 \$
201600114 (I)			2016-02-29	68	RECEVEUR GENERAL	2 332,16 \$
201600115 (I)			2016-02-29	67	MINISTRE DU REVENU	5 755,67 \$
201600116 (I)			2016-02-29	745	FIDUCIE DESJARDINS	1 701,15 \$
201600117 (I)	5325		2016-02-29	8	CARRA	437,55 \$
201600118 (I)			2016-03-04	28	HYDRO-QUEBEC	671,10 \$

**Total des chèques**

**21 783,34 \$**

## COMPTES À PAYER EN DATE DU 7 MARS 2016

*Chèques émis*

*Sommaire par Date*

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Montant
201600119 (I)	5360		2016-03-08	14	COOP DES CANTONS	25,89 \$
201600120 (I)	5326		2016-03-08	19	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	149,58 \$
201600121 (I)	5327		2016-03-08	32	INFOTECH DEVELOPPEMENT	2 253,51 \$
201600122 (I)	5328		2016-03-08	40	MONTY SYLVESTRE, Cons. Juridiq. Inc	234,17 \$
201600123 (I)	5329		2016-03-08	41	MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	32 010,75 \$
201600124 (I)	5330		2016-03-08	60	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.	414,81 \$
201600125 (I)	5331		2016-03-08	82	SLIC	105,78 \$
201600126 (I)	5332		2016-03-08	115	SOCIETE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE	4 148,10 \$
201600127 (I)	5333		2016-03-08	152	SEL WARWICK INC	4 129,97 \$
201600128 (I)	5334		2016-03-08	216	DE L'ETOILE GUY	325,00 \$
201600129 (I)	5335		2016-03-08	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC	198,63 \$
201600130 (I)	5336		2016-03-08	359	SIGNALISATION DE L'ESTRIE	189,60 \$
201600131 (I)	5337		2016-03-08	499	GRANULAB INC	17 729,15 \$
201600132 (I)	5338		2016-03-08	541	COMBEQ	592,12 \$
201600133 (I)	5339		2016-03-08	638	FONDS D'INFORMATION SURLE TERRITOIRE	16,00 \$
201600134 (I)	5340		2016-03-08	677	MAURICE RICHARD	316,56 \$
201600135 (I)	5341		2016-03-08	678	SANI ESTRIE INC	17 809,88 \$
201600136 (I)	5342		2016-03-08	714	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC	722,79 \$
201600137 (I)	5343		2016-03-08	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	383,65 \$
201600138 (I)	5344		2016-03-08	789	LA COOP FÉDÉRÉE DIVISION PÉTROLES	4 235,40 \$
201600139 (I)	5345		2016-03-08	794	TECH-NIC RÉSEAU CONSEIL	129,56 \$
201600140 (I)	5346		2016-03-08	876	SINTO INC	219,16 \$
201600141 (I)	5347		2016-03-08	887	EXCAVATION MICHEL MARCOTTE	210,79 \$
201600142 (I)	5348		2016-03-08	894	PITNEY BOWES	1 046,49 \$
201600143 (I)	5349		2016-03-08	917	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC	1 608,68 \$
201600144 (I)	5350		2016-03-08	947	CAMIRÉ ROLLAND	90,00 \$
201600145 (I)	5351		2016-03-08	950	GARY DACRES ENR	67,89 \$
201600146 (I)	5352		2016-03-08	977	IN-FO.CA	97,90 \$
201600147 (I)	5353		2016-03-08	1032	PARR Marie-Eve	426,00 \$
201600148 (I)	5354		2016-03-08	1034	Les Entreprises PhilippeBERTHELETTE	2 897,37 \$
201600149 (I)	5355		2016-03-08	1099	SCROSATI Yannik	60,00 \$
201600150 (I)	5356		2016-03-08	1109	Les équip.de bureau BOB POULIOT Inc	230,10 \$
201600151 (I)	5357		2016-03-08	1111	Tardif Diesel Inc.	618,59 \$
201600152 (I)	5358		2016-03-08	1166	MARCOTTE Julie	40,00 \$

**Total des chèques**

**93 733,87 \$**

## 8. RÈGLEMENTATION

### 2016-03-023 **RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-1, RÈGLEMENT GÉNÉRAL UNIFORMISÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

Attendu qu'un avis de motion a été donné par le conseiller Gilles Perron lors de la séance du 1er février 2016;

Il est proposé par le conseiller Stéphane Robidas, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents d'adopter le règlement 2016-1 intitulé : Règlement général uniformisé de la Municipalité de Val-Joli. Le règlement fait partie intégrante de cette résolution et sera intégré au livre des procès-verbaux.

### 2016-03-024 **RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-2, RÈGLEMENT PRÉVOYANT LES COÛTS DE LICENCES ET PERMIS POUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT 2016-1 DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

Attendu qu'un avis de motion a été donné par le conseiller Philippe Verly lors de la séance du 1er février 2016;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents d'adopter le règlement 2016-2 intitulé : Règlement prévoyant les coûts de licences et permis pour l'application du règlement 2016-1 de la municipalité de Val-Joli. Le règlement fait partie intégrante de cette résolution et sera intégré au livre des procès-verbaux.

## 9. ADMINISTRATION (S/O)

## 10. LOISIRS

### 2016-03-025 **ENTENTE CONCERNANT LE LOT 3678 120 DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE RICHMOND ENTRE HYDRO-QUÉBEC ET LA MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

**ATTENDU QUE** dans le cadre de la construction du poste des Cantons en 1988-1989, Hydro-Québec a contribué financièrement à l'aménagement d'un parc municipal sur le lot 3 378 120, du cadastre du Québec, appartenant à la *Municipalité* de Val-Joli et qui est adjacent à une installation de transport d'électricité;

**ATTENDU QUE** depuis 2001, différentes situations de sécurité et de conflits d'usage ont conduits à la signature de 11 protocoles d'entente saisonnière pour la gestion de l'ouverture et de la fermeture de la barrière du chemin d'accès au poste;

**ATTENDU QUE** les mesures de sécurité entourant toutes les installations de cette catégorie chez Hydro-Québec doivent répondre à de nouveaux standards très stricts depuis 2001;

**ATTENDU QUE** les parties souhaitent trouver une solution permanente et durable qui permettrait aux citoyens de bénéficier de projets collectifs accessibles;

**ATTENDU QU'** Hydro-Québec s'engage à faire l'achat du lot 3 378 120 pour un premier montant de 26 800\$ à la signature de l'offre d'achat par les parties et à verser un montant additionnel de 234 639\$ dans les 30 jours de l'enregistrement de l'acte notarié au registre foncier;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Val-Joli s'engage à n'utiliser les montants versés que pour la réalisation de projets collectifs durables et bénéficiant aux citoyens dans des espaces reconnus pour leur accessibilités;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à l'unanimité :

D'accepter l'entente présentée par les représentants d'Hydro-Québec, en personne, aux membres du conseil le mardi 1<sup>er</sup> mars 2016;

DE ne permettre que soient utilisés les montants versés suite à la signature de l'entente que pour des projets collectifs durables et bénéficiant aux citoyens de Val-Joli;

D'Autoriser le maire, M. Rolland Camiré ainsi que le directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Julie Brousseau, à signer ladite entente et l'acte de vente au nom de la Municipalité de Val-Joli;

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à ouvrir un nouveau compte à l'institution financière de la Municipalité afin d'y déposer les montants totalisant 261 439\$ afin de permettre un suivi séparé de l'utilisation de ces montants.

## **11. URBANISME**

### **RAPPORT DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENTS, ENVIRONNEMENT ET AGRAIRE**

La directrice générale résume le compte-rendu de l'inspectrice en bâtiment et environnement pour le mois de février 2016.

Les membres du conseil discutent brièvement des demandes présentées par l'inspectrice dans son rapport mensuel.

	2015	2016
Nombre de permis pour février	7	6
Valeur	135 400 \$	4 500\$
Nouvelle construction de maison	0	0

## **2016-03-026 JOURNÉE DE FORMATION SUR L'EAU POUR L'INSPECTRICE – 23 MARS À VICTORIAVILLE**

**ATTENDU QUE** l'inspectrice en bâtiment, environnement et agraire souhaite participer à une journée de formation offerte entre autre par le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François à Victoriaville;

**ATTENDU QUE** le coût d'inscription pour cette journée, incluant le repas est de 60\$;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents d'autoriser l'inspectrice à s'inscrire à la formation sur l'eau qui se donnera à Victoriaville le 23 mars prochain et de payer les frais d'inscription et de déplacement.

**2016-03-027 JOURNÉE DE FORMATION PROTECTION DES RIVES, LITTORAL, PLAINES INONDABLES POUR L'INSPECTRICE**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli a reçu une offre de journée de formation offerte gratuitement à Sherbrooke, par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, et lutte contre les changements climatiques du Québec;

**ATTENDU QUE** l'inspectrice se considère suffisamment formée sur le sujet mais souhaite vérifier auprès du ministère si sa présence est nécessaire;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents, d'autoriser l'inspectrice à s'inscrire si elle le juge nécessaire.

**2016-03-028 DEMANDE DE CPTAQ LOT 3 677 787 ROUTE 143**

**ATTENDU QUE** le potentiel des sols agricole du secteur est de: 3-7 F / 3-3FT et présente des facteurs limitatifs très sérieux.

**ATTENDU QUE** la présence de dalles de béton sur le terrain empêche déjà la pratique de l'agriculture sur le territoire.

**ATTENDU QUE** l'espace commercial se trouve collé sur le périmètre urbain de la municipalité et collé sur une zone qui est déjà commerciale.

**ATTENDU QUE** l'implantation d'une activité commerciale à cet endroit ne viendrait pas compromettre l'exploitation agricole la plus proche qui se trouve à une distance d'environ 1300 mètres.

**ATTENDU QUE** très peu de terrains en bordure de la route 143 sont disponibles pour l'établissement d'un commerce.

**ATTENDU QUE** des dalles de béton sont déjà présentes sur le terrain et empêchent la culture du sol à cet endroit.

**ATTENDU QUE** le plus proche bâtiment agricole qui se trouvent à proximité, est à une distance d'environ 1300m et n'abrite aucune exploitation animale pour le moment.

**ATTENDU QUE** le lot visé appartient déjà à l'entreprise qui désire pratiquer une activité commerciale.

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté, appuyé par le conseiller Stéphane Robidas et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande du lot 3 677 787 à la CPTAQ.

**2016-03-029 DEMANDE DE CHANGEMENT D'USAGE LOT 3 677 787, ROUTE 143**

**ATTENDU QUE** le propriétaire fait une demande à la CPTAQ afin de permettre l'utilisation de la partie arrière de son terrain à des fins commerciales en lien avec l'automobile dans une zone agricole;

**ATTENDU QUE** la partie avant du terrain est déjà commerciale mais ne permet pas l'usage commercial en lien avec l'automobile;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli est en accord avec cette démarche;

**ATTENDU QU'** il est donc nécessaire de changer l'usage de ce terrain pour y permettre l'usage commercial;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Gilles Perron et résolu à la majorité des conseillers présents de permettre le changement d'usage à des fins commerciales pour le lot 3 677 787.

**2016-03-030 DEMANDE DE CPTAQ LOT 5 685 234, RANG 10**

**ATTENDU QUE** le potentiel des sols agricole du secteur est de : 3-6 F / 4-4 FT.

**ATTENDU QUE** le chemin visé par la demande est déjà existant et utilisé.

**ATTENDU QUE** l'utilisation actuelle est déjà celle d'un chemin de ferme.

**ATTENDU QUE** la demande consiste en un droit de passage sur une partie du chemin de 4 mètres de largeur sur une distance de 30 mètres pour accéder à la maison.

**ATTENDU QU'** il n'y a aucun changement à l'usage présent.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents d'appuyer la demande du lot 5 685 234 à la CPTAQ.

**2016-03-031 DEMANDE D'ACCROISSEMENT POUR EXPLOITATION AGRICOLE, ROUTE 249**

**ATTENDU QUE** le propriétaire souhaite accroître son cheptel dans le cadre de l'exploitation agricole déjà en cours sur sa propriété.

**ATTENDU QUE** l'exploitation elle-même est déjà à capacité maximale pour respecter les distances séparatrices contenues dans le règlement de zonage de la municipalité découlant de la directive sur les odeurs causées par les déjections animales provenant d'activités agricole de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricole du Québec.

**ATTENDU QUE** la directive sur les odeurs causées par les déjections animales est incluse dans le Schéma d'aménagement de la MRC du Val-Saint-François;

**ATTENDU QUE** le comité consultatif d'urbanisme, lors de sa rencontre du 22 février dernier a recommandé au conseil de soutenir la demande du propriétaire dans l'optique où la demande d'accroissement serait permise dans un cadre légale;

**ATTENDU QUE** la municipalité est toujours à vérifier la conformité légale pour ce projet.

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Gilles Perron et résolu à la majorité des conseillers présents d'appuyer la demande d'accroissement d'exploitation agricole sur la route 249 si la municipalité peut autoriser ce genre de demande.

**2016-03-032 DEMANDE DE CHANGEMENT D'USAGE POUR ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ARTISANALES AU VILLAGE**

**ATTENDU QU'** une demande pour la mise en place d'une activité industrielle artisanale dans la zone du village a été reçue et présentée à la dernière rencontre du comité consultatif d'urbanisme.

**ATTENDU QUE** ce type d'activité autoriserait, entre autre, une activité industrielle artisanale à l'intérieur d'un garage, porte fermée, sans rejet, fumée ou odeur, avec un maximum de 3 employés et sans entreposage extérieur.

**ATTENDU QUE** le comité recommande au conseil d'autoriser la demande de changement d'usage et



d'ajouter les activités industrielles artisanales.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents d'autoriser la demande de changement d'usage et d'ajouter les activités industrielles artisanales dans la zone du village.

## 12. VOIRIE

### 2016-03-033 ADJUDICATION – ACHATS D'HUILES

**ATTENDU QUE** le responsable de voirie a demandé des soumissions pour l'achat d'huile à moteur et hydraulique pour les véhicules de voirie;

	Huile à moteur	Huile hydraulique
• SLIC	780.35\$	850.35\$
• Lubrifiants Turmel Caron	643.34\$	768.26\$
• ThermoShell	649.95\$	699.95\$
• Les Pétroles Sherbrooke	598.60\$	641.65\$

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents d'autoriser le responsable de voirie à faire l'Achat d'huiles chez Les Pétroles Sherbrooke pour les 2 produits.

### 2016-03-034 ADJUDICATION – ACHAT D'ASPHALTE FROID EN SACS

**ATTENDU QUE** le responsable de voirie a fait faire des soumissions pour l'achat d'une demi-palette de sacs d'asphalte froide :

•JU HOULE	280.00\$
•DJL Bel-Horizon	278.25\$
•Beauval Tech-Mix	313.25\$

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté, appuyée par le conseiller Stéphane Robidas et résolu à la majorité des conseillers présents d'autoriser le responsable de voirie à faire l'achat d'une demi-palette de sacs d'asphalte froide chez DJL Bel-Horizon.

### 2016-03-035 SUBVENTION POUR LE PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM) 2016-2017 DE 11 000\$ - LISTE DES TRAVAUX À EFFECTUER

**ATTENDU QUE** la municipalité peut obtenir une subvention de 11 000\$ grâce à la subvention pour le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) distribué par le bureau de la députée pour l'année 2016-2017;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Val-Joli doit fournir la liste des travaux prévus au cours de l'année 2016-2017;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Val-Joli prévoit que la majorité des travaux seront effectués dans les rues Falaise, Fossés, Rocher, St-Antoine et Thomas-O'donnell;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents de compléter le formulaire du programme PAARRM et de l'envoyer au bureau de la Députée, Karine Vallières pour la subvention 2016-2017.

**2016-03-036 SUBVENTION POUR LE PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (PAERRL)**

**ATTENDU QUE** la municipalité a droit à une subvention de 9 090\$ dans le cadre de la subvention pour le programme d'aide à l'amélioration et d'entretien du réseau routier local (PAERRL) du MTQ pour l'année 2016-2017;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Val-Joli doit prévoir les travaux à exécuter;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Val-Joli prévoit que la majorité des travaux seront effectués dans le Rang 10 avec le projet de rechargement et pavage de la section centrale du rang;

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron, appuyé par le conseiller Stéphane Robidas et résolu à la majorité des conseillers présents de confirmer au ministère des Transports que la municipalité prévoie des travaux pour un montant supérieur au montant subventionné et que la majorité des travaux se fera dans le rang 10 pour l'année fiscale 2016-2017.

**MTQ – PAARRM RÉCEPTION D'UN VERSEMENT DE 16 000\$ POUR 2014-2016**

Le maire explique que la municipalité a finalement reçue le versement de 16 000\$ qui représente les 2 paiements prévus pour les années fiscales 2014-2015 et 2015-2016 de notre subvention provenant du discrétionnaire de la Députée, Karine Vallières et qui était pour des travaux de rechargement du chemin Kendall et qu'un montant de 4 000\$ reste encore à recevoir pour l'année 2016-2017.

**2016-03-037 OCTROI DE CONTRAT POUR PLANS ET DEVIS À GROUPE WSP POUR LA PARTIE CENTRALE DU RANG 10**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli a demandé un prix pour la réalisation des plans et devis de pulvérisation, rechargement, rehaussement et pavage de la partie centrale du rang 10 à la firme Groupe WSP;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents d'octroyer le contrat pour les plans et devis à Groupe WSP pour le rechargement, le rehaussement et le pavage la partie centrale du rang 10.

### **13. AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIES**

#### **2016-03-038 AUTOBUS CARIGNAN – DEMANDE DE LETTRE POUR LE RENOUELEMENT DE PERMIS PAR ABONNEMENT POUR LE TRANSPORT EN COMMUN**

**ATTENDU QUE** le propriétaire d'Autobus Carignan doit renouveler son permis par abonnement pour le transport en commun;

**ATTENDU QUE** les Autobus Carignan ont envoyé une demande d'appui à toutes les municipalités de la MRC du Val-Saint-François;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Val-Joli bénéficie des services de transport en commun d'Autobus Carignan de par Trans-Appel;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers de demander à la directrice générale d'envoyer une lettre d'appui au propriétaire de l'entreprise Autobus Carignan afin de les appuyer dans le renouvellement de leur permis par abonnement pour le transport en commun.

#### **2016-03-039 ÉCOLE LE TOURNESOL – DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE GALA TOURNESOL D'OR**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Val-Joli a reçu une demande de commandite provenant de l'école le Tournesol pour le gala des Tournesols d'or;

**ATTENDU QUE** l'institution secondaire des jeunes de Val-Joli est le Tournesol;

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers présents de donner 100\$ en commandite pour le gala des Tournesols d'or 2016.

#### **2016-03-040 DEMANDE DE COMMANDITE – EXPOSITION DE RICHMOND**

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents de payer une page 4.5 x 7 en noir et blanc, à 80\$, dans le cahier souvenir en tant que commandite 2016.

#### **2016-03-041 COGECO – SUIVI DU DOSSIER DU RANG 12 ET 1<sup>ER</sup> VERSEMENT**

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris la décision d'investir sa part de 15 000\$ des montants réservés au

Pacte rural dans le dossier de prolongement du réseau internet de COGECO sur le Rang 12 jusqu'aux limites de la municipalité de Stoke;

**ATTENDU QUE** l'entente prévoit un 1<sup>er</sup> versement de 7500\$ en février et un second lorsque le projet sera complété;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Gilles Perron et résolu à la majorité des conseillers de faire le 1<sup>er</sup> versement de 7500\$ à COGECO tel que prévu à l'entente du 14 octobre 2015.

**2016-03-042 SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER – AVRIL EST LE MOIS DE LA JONQUILLE**

**ATTENDU QUE** le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

**ATTENDU QUE** la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

**ATTENDU QUE** grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancer, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

**ATTENDU QUE** nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

**ATTENDU QUE** près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

**ATTENDU QUE** les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

**ATTENDU QUE** le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte ;

**ATTENDU QUE** la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Stéphane Côté et résolu à la majorité des conseillers

présents d'officialiser le mois d'avril comme étant le mois de la jonquille pour soutenir la Société canadienne du cancer et les patients dans leur lutte contre la maladie.

## **2016-03-043 CROIX DE CHEMIN DU RANG 10**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une demande pour retirer la croix de chemin du Rang 10 qui est délabré;

**ATTENDU QUE** les nouveaux propriétaires du terrain se proposent de retirer la croix de façon respectueuse, de retirer la clôture, les pieux métalliques et de nettoyer l'espace;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers d'autoriser les nouveaux propriétaires du terrain du lot 5 685 234 à faire le retrait de la croix de chemin du rang 10.

## **RAPPORT DES COMITÉS**

Les conseillers et le maire font un résumé des points importants de chacun des comités de la municipalité.

1. Régie Incendie
2. Loisirs
3. Environnement
4. Trans-Appel
5. Urbanisme
6. Mairie

## **2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des questions et commentaires sont soulevés concernant les points suivants :

M. Mario St-Pierre

- Demande aux membres du conseil si un citoyen n'ayant jamais été taxé selon le règlement d'emprunt 4-97 et souhaitant se branché serait taxé rétroactivement

M. Laurent Tremblay

- Souhaite obtenir plus de détails concernant le projet COGECO et le prolongement de l'internet.
- Demande à connaître l'emplacement de la demande de CPTAQ du lot 5 685 234 du Rang 10.
- Demande le montant exact qu'Hydro-Québec offrira en dédommagement à la municipalité pour le parc de l'énergie.
- Questionne le conseil au sujet du schéma de couverture de risque, des démarches du préventionniste etc.
- Information sur le règlement général uniformisé.

M. Philippe Laplante

- Demande si la municipalité a l'intention de récolter des suggestions ou faire une consultation publique avant de planifier comment seront dépensés les montants obtenus de la vente du parc de l'Énergie à Hydro-Québec.

M. Mario St-Pierre

- S'informe à savoir s'il est possible d'assister aux réunions de Trans-Appel.

Mme Joannie Desrochers

- Explique que l'entretien hivernal de la Route 249 a été très déficient cet hiver.
- S'informe à savoir où en est rendu le dossier Aqueduc.

M. Michel Maurice

- En réponse au commentaire de Mme Desrochers, il explique qu'il est possible de faire appel à la Sureté du Québec pour faire déneiger une route numérotée si cela est dangereux pour la circulation.

## **2016-03-044 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly

De lever cette séance à 21h16.

La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi, le 4 avril 2016 à 20h00.

Proposition adoptée

Rolland Camiré  
Maire

Julie Brousseau  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

## **RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS**

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalent à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Signé à Val-Joli en date du 9 mars 2016

Rolland Camiré, maire



